



REACH & RoHS

ANALYSES
CHIMIQUES
CONTRÔLE DES
MATÉRIAUX
ASSISTANCE
TECHNICO-LÉGALE
CONTRÔLES
HORLOGERS ET
MICROTECHNIQUES



Les consommateurs accordent une importance toujours plus grande à leur sécurité et les législateurs du monde entier ont publié des réglementations pour garantir l'innocuité des articles. C'est une problématique essentielle dont doit tenir compte l'industrie du luxe, non seulement pour garantir la conformité de ses produits, mais également pour s'assurer que les marques conservent la confiance de leurs clients.

Afin d'aider ses clients, le Laboratoire Dubois propose un service d'assistance technico-légale, qui suit l'évolution réglementaire internationale et conseille sur les mesures à prendre pour atteindre la conformité. Lorsqu'un doute subsiste sur le composant d'un fournisseur, des analyses chimiques peuvent également être réalisées afin de s'assurer qu'il respecte la loi et le cahier des charges.

REACH

Le règlement sur l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques (REACH) est la principale législation européenne concernant la protection des consommateurs relative aux articles. Il contient deux corpus de première importance pour les secteurs du luxe : la restriction (dans laquelle se trouvent notament les règles sur la libération de nickel, les

colorants azoïques, etc...) et l'autorisation qui bannit certaines molécules du territoire européen.



RoHS

La directive relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques (RoHS) impose le marquage "CE" sur les articles – ou, dans certains cas, sur leur emballage et la documentation d'accompagnement. Son respect implique que certains composants ne dépassent pas les seuils fixés pour certains métaux lourds, le chrome hexavalent et deux retardateurs de flamme.